



NEGOCIATION des SALAIRES 2011

La direction et les syndicats se sont réunis pour cette parodie de négociation,
Les 20 janvier et 10 février 2011.

*Au-delà de l'analyse des chiffres **Force Ouvrière** fait encore le même constat :*
Des disparités importantes, existent encore à l'échelle du groupe sanofi-aventis.
La direction entretient des clivages entre catégories avec les RVI.

FORCE OUVRIERE était, est et sera comme à son habitude en première ligne pour défendre
VOS intérêts.

Alors que dire de la situation dans laquelle nous sommes ?

Le groupe engrange toujours des résultats mirobolants de plus de 9,2 milliards d'euros de bénéfice en 2010 en augmentation de 6,8%.

Mais la grande majorité des collaborateurs du groupe sont toujours les dindons de la farce à ne se partager que des miettes.

Une farce qui ne fait pas rire, car dans le même temps le rouleau compresseur de la transformation du groupe (Transforming) continue à faire ses ravages, écrasant les collaborateurs, sans distinguer, dans toutes les activités.

Le « dialogue social » promis à l'issue des mouvements du début de l'année 2010, a été vidé de tout sens et laisse amer d'incomplet, d'inachevé voire de foutage de G.....

Propositions de FORCE OUVRIERE

- **Augmentation générale de 6,8 % à effet du 1^{er} janvier et versée sur février.**
Avec un minimum de 1800 €/an
- **Salaire d'embauche aligné sur la grille SMAG**
- **Salaire mini après 1 d'ancienneté de 23800 € (22000 + 1800)**
- **Prime exceptionnelle de 1983 € (1/12^{ème} de 23800)**
- **Clause de revoyure**
- **Maintien de l'Enveloppe spécifique H/F**
Passage de coefficient et groupe niveau en dehors de l'enveloppe globale
Déplafonnement de la prime d'ancienneté à 25 ans

DECISION DE LA DIRECTION SI ACCORD

Maintien de l' enveloppe globale de 3,3%

Augmentation collective différenciée

2,6% pour les salaires brut annuel inférieur à 25 000 €

2,4% pour les salaires brut annuel compris entre 25001 et 30 000€

2% pour les salaires brut annuel compris entre 30001 et 40 000€

1,5% pour les salaires brut annuel supérieurs à 40 000€ hors RVI

Enveloppe spécifique de 0,2% dans le cadre de l'égalité H/F

**Une décision toujours indécente par rapport aux énormes bénéfices réalisés
par le groupe !!**

Une religion d'entreprise est née le « CHRIS »IANISME :

Tu ne convoiteras pas les richesses du groupe, de la direction et de ses actionnaires.

Tu ne jalouseras pas le salaire mirobolant du « Chris », notre seigneur.

Tu plieras l'échine sous le joug de l'évaluation de la Performance.

Tu pleureras tes 3 mois de préavis à l'aube d'une retraite bien méritée...

Tu n'oublieras pas le prochain office.

La direction à chaque réunion nous rappelle :

« Notre société est confronté à la falaise 2013 ».

Pour chaque salarié la « falaise » c'est chaque fin de mois

Pour Chris c'est 23000 euros par jour soit + 15%

**Force ouvrière sera pas signataire d'une telle proposition,
mais reste attentif à vos réactions, à suivre...**